

Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO

Stratégie 2021-2023



Stratégie du Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO (2021-2023)

Mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les villes apprenantes par le biais de groupes thématiques et de modalités de financement renouvelées

Contexte

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 constitue un programme ambitieux et transformateur pour un monde délivré de la pauvreté, de la faim, de la violence et de la guerre ; un monde dans lequel l'équité, l'inclusion et un environnement sain sont assurés pour tous. Les gouvernements, les entreprises et la société civile, ainsi que les Nations unies, se mobilisent pour concrétiser cette vision d'ici à 2030. Universel, inclusif et indivisible, le Programme 2030 appelle tous les pays à agir pour améliorer la vie des individus partout dans le monde.

Bien que la responsabilité première de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) se situe au niveau des institutions nationales, les collectivités locales, en tant que niveau de gouvernement le plus proche des citoyens, sont les mieux placées pour rendre les villes plus durables. Le nombre de citadins dans le monde a augmenté rapidement ces dernières années : plus de la moitié de la population mondiale vit aujourd'hui dans des villes et ce chiffre devrait atteindre 60 % d'ici 2030.

Les villes jouent un rôle de plus en plus influent dans la réalisation de ces objectifs. C'est dans ce contexte que l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) - la seule unité organisationnelle de la famille des Nations unies dotée d'un mandat mondial pour l'apprentissage tout au long de la vie - a lancé le Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO (GNLC) pour aider les gouvernements locaux à déployer des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie. Lancé en 2012, le GNLC de l'UNESCO est un réseau international axé sur les politiques qui fournit inspiration, expertise et bonnes pratiques. Il encourage la production et l'échange de connaissances, l'apprentissage par les pairs et le renforcement des capacités parmi ses membres, leur permettant ainsi d'améliorer les pratiques d'apprentissage tout au long de la vie dans leurs villes. Le réseau compte actuellement 229 villes membres de 64 pays, et un nombre croissant d'États membres de l'UNESCO ont manifesté leur intérêt à rejoindre l'initiative.

En 2019, le GNLC a adopté une stratégie à travers laquelle sept pôles thématiques ont été établis, composés de villes apprenantes concernées par les sujets respectifs. Ces sujets ont été identifiés au moyen d'une enquête auprès des villes membres et ont été conçus pour mieux servir les villes membres en leur permettant de tisser un réseau plus étroit avec les villes apprenantes qui partagent leurs préoccupations et font face à des défis similaires.

Les sept groupes thématiques sont les suivants : Éducation au développement durable (112 villes) ; alphabétisation (30 villes) ; entrepreneuriat (30 villes) ; santé et bien-être (40 villes) ; inclusion et équité (66 villes) ; éducation à la citoyenneté mondiale (57 villes) ; et planification, suivi et évaluation de l'éducation (57 villes).

Les thèmes choisis se sont avérés très pertinents pour l'ensemble du réseau. Cependant, la pandémie de COVID- 19 a affecté la mise en œuvre de la stratégie, notamment l'organisation de réunions en personne pour chaque groupe.

La pertinence des sujets choisis par les membres des villes, ainsi que les mécanismes utilisés, ont été confirmés par les résultats d'une enquête menée par le secrétariat du GNLC en 2021¹. L'enquête avait trois objectifs : (1) tirer des enseignements de la mise en œuvre de la stratégie ; (2) mieux comprendre les forces et les faiblesses des actions lancées afin de rendre ces dernières plus pertinentes et plus réactives aux besoins des membres du réseau ; et (3) identifier les prochaines étapes de la STRATÉGIE de la GNLC.

Reconnaissant que, au cours de ces deux dernières années, les efforts des villes ont été largement détournés pour répondre aux besoins urgents résultant de la crise de la COVID-19, l'approche proposée pour les deux prochaines années est de maintenir les paramètres établis en 2019 tout en recentrant le champ d'application de la stratégie.

¹ L'enquête a été menée par chaque groupe sur une base individuelle avec des taux de réponse variables en raison de la pandémie.



Sur la base des réponses à l'enquête, la section suivante présente les principales améliorations à mettre en œuvre au cours des deux prochaines années de la stratégie, ainsi que les possibilités de diversifier les méthodes d'engagement du GNLC. Ainsi, la deuxième phase de la stratégie vise à établir des mécanismes pour mieux soutenir les villes dans leurs efforts de promotion de l'apprentissage tout au long de la vie.

Ajustement des pôles pour 2021-2023

La stratégie a pour objectif de passer de l'expérimentation à la durabilité. L'analyse des réponses à l'enquête et l'évaluation de la stratégie montrent que la plupart des villes sont favorables au maintien des pôles. Néanmoins, certains changements sont nécessaires pour relever les défis rencontrés au cours des deux dernières années. Plus précisément, ces améliorations consisteront à:

Affiner la portée thématique des pôles.

Au cours des activités réalisées dans le cadre spécifique de ces pôles, et lors des réunions, il est apparu clairement que les concepts autour desquels le travail des pôles s'articulait n'étaient pas toujours compris de la même manière, ce qui a parfois conduit à une confusion parmi les membres d'un même pôle (par exemple, l'éducation au développement durable). Parfois, les sujets étaient considérés comme trop abstraits ou trop vastes pour être traités par un seul pôle (par exemple, l'inclusion et l'équité). Afin de clarifier les concepts du champ d'action des pôles thématiques, un atelier d'introduction à la définition conceptuelle sera organisé, avec le soutien d'experts externes, au début de la phase de travail de chaque pôle.

Réduire le nombre de pôles

La coordination simultanée de sept pôles a été difficile et la participation a parfois été inégale. Il est donc proposé de ramener le nombre de pôles à cinq, en conservant les thèmes qui sont apparus comme prioritaires : 1. Éducation à la citoyenneté mondiale ; 2. EDD ; 3. Santé et bien-être ; 4. Planification ; et 5. Inclusion (transversal avec l'alphabétisation et les TIC).

Éléments techniques des pôles

Les villes coordinatrices de chaque pôle seront (ré)élues pour deux ans et seront chargées de veiller à ce que le pôle soit en phase avec les activités prévues. Elles rendront également compte du travail accompli lors des réunions des coordinateurs de pôles. Ces derniers travailleront avec l'UIL pour assurer un haut niveau de participation des villes membres du pôle.

Autonomiser les villes

À cet effet, des séances consultatives seront organisées par l'équipe de coordination de l'UIL pour toutes les villes coordinatrices de pôles afin de garantir une franche appropriation du leadership des pôles thématiques par leurs membres.

Mieux cibler la représentation des villes au sein des pôles

Il sera demandé aux villes membres des pôles de s'assurer que le profil de leur représentant au sein du cluster correspond à la thématique du cluster.

Définir des résultats plus spécifiques et un plan de travail (avec des objectifs)

La structure de travail précédente et les termes de référence fournis pour chaque pôle n'étaient pas toujours alignés sur les résultats des pôles. Compte tenu des différences de concepts et de méthodes de travail entre les villes, des efforts seront accomplis pour mieux coordonner les pôles et les aligner en termes de résultats et de calendrier de travail, par le biais de réunions régulières des coordinateurs de pôles et de partage des statuts.

Impliquer davantage les partenaires techniques

Les pôles dans lesquels les échanges ont été les plus fructueux ont été soutenus par des partenaires techniques disposant d'une forte expertise. Dans cette nouvelle phase de la stratégie, ce soutien technique sera renforcé par des groupes d'experts liés aux pôles.

Création de groupes d'experts pour les pôles

Des groupes d'experts seront créés, comprenant des personnes ayant une expertise dans divers aspects de chaque thème. Un exemple concret existe dans le réseau d'experts en EDD en Allemagne. Le groupe comprend un expert en EDD prêt à élaborer des documents pour aider les villes à mettre en œuvre une stratégie ou des politiques d'EDD. Les réseaux d'experts visent à développer des plans concrets, car l'un de leurs principaux objectifs est de concevoir des supports et des actions de soutien dans des domaines tels que : le mentorat pour les villes, la formation de spécialistes de l'EDD dans l'administration et les ONG, le matériel et les conférences sur l'EDD, et un plan directeur d'EDD pour les villes. Cette méthodologie pourrait être adaptée à d'autres thèmes choisis.

Améliorer l'expérience d'apprentissage collectif

Développer une base de données pour l'apprentissage par les pairs

Une base de données pour l'apprentissage par les pairs pourrait également être créée à partir des développements des différents ateliers organisés par les pôles. Cela pourrait également comprendre la création d'un calendrier commun comportant une vue d'ensemble des activités par an.

Fournir un soutien aux villes apprenantes en Afrique.

Les villes membres du GNLC seront encouragées à exploiter les partenariats (par exemple les villes jumelées) et les réseaux existants pour fournir un soutien ciblé et un développement des capacités aux villes africaines afin qu'elles développent et mettent en œuvre des politiques et stratégies locales d'apprentissage tout au long de la vie pour devenir des villes apprenantes et rejoindre le GNLC. Le réseau global jouerait un rôle dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie en Afrique par le biais d'une coopération décentralisée.



Options de financement pour la stratégie du Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO

En 2019, une modalité de financement multi-donateurs (MDFM) a été lancée comme mécanisme de financement du GNLC de l'UNESCO lors de la quatrième Conférence internationale sur les villes apprenantes, à Medellín, en Colombie. L'équipe de coordination du GNLC renouvelle les options de financement en ajoutant à la MDFM des possibilités de financement (monétaire ou en nature) et de partenariats flexibles et personnalisées, afin de répondre aux intérêts et aux besoins individuels des donateurs et partenaires potentiels.

Qui peut être partenaire financier du GNLC?

Les villes membres du GNLC de l'UNESCO sont encouragées et invitées à financer les activités pertinentes du Réseau. Cependant, le partenariat de financement n'est pas limité aux villes membres, mais également ouvert aux acteurs suivants :

- gouvernements nationaux, régionaux et sous-régionaux des États membres de l'UNESCO;
- institutions financières internationales et autres organisations multilatérales;
- secteur des entreprises, philanthropies, fondations et autres ;
- partenaires de la société civile tels que les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement, les groupes de réflexion et les instituts de recherche.

Quelles sont les options de financement disponibles (soutien financier ou en nature) et les résultats attendus ?

Contribuer au MDFM lancé en 2019

L'objectif du MDFM est de soutenir la stratégie future du GNLC de l'UNESCO et de bénéficier aux villes membres, en mettant l'accent sur les villes d'Afrique et des pays à faible revenu. Le montant initial visé pour le MDFM est de 1 million de dollars US pour chaque période de deux ans. Le MDFM devrait renforcer les alliances entre les partenaires des différents secteurs qui partagent un même programme, augmentant ainsi les capacités des membres du GNLC de l'UNESCO à mettre en œuvre l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Autres types de contributions volontaires

En plus du fonds commun du MDFM, il existe d'autres options de financement que les partenaires potentiels peuvent envisager, en fonction de leurs intérêts individuels.

Trois domaines sont considérés comme prioritaires par l'équipe de coordination pour le partenariat de financement :

1. Renforcement des capacités et formation des responsables des politiques urbaines dans les pays les moins développés

L'objectif est de fournir un soutien aux décideurs politiques des villes³ dans les pays les moins développés afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies locales d'apprentissage tout au long de la vie avec des objectifs et des résultats concrets. Les partenaires financiers intéressés sont invités à financer la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités.

2. Étude thématique internationale/régionale/sous-régionale dans le cadre des villes apprenantes

Elle vise à formuler des lignes directrices, des recommandations et des instruments sur des sujets thématiques importants (par exemple, le suivi de la mise en œuvre de l'apprentissage tout au long de la

³ Des villes membres et non membres du GNLC de l'UNESCO.

vie, la gouvernance participative sur l'apprentissage tout au long de la vie, le développement durable à travers une approche d'apprentissage tout au long de la vie) dans le cadre des villes apprenantes afin de guider et d'inspirer les efforts des villes pour développer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie leur permettant de faire face aux défis du développement durable. Les partenaires financiers intéressés sont invités à financer la mise en œuvre d'études thématiques internationales/régionales/sous-régionales.

3. Communication, partage et échange au niveau international/régional

L'objectif est d'approfondir la communication, le partage et l'échange entre les villes membres du CNGL de l'UNESCO au niveau international/régional sur le développement et la mise en œuvre de politiques et de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie pour le développement durable. Les partenaires financiers intéressés sont invités à considérer les options suivantes :

- accueillir ou financer des réunions/événements internationaux/régionaux du GNLC afin de faciliter le partage et l'échange de connaissances ;
- fournir un financement pour les publications thématiques du GNLC;
- fournir un financement pour la création d'une base de données pour l'apprentissage par les pairs entre les villes membres ;
- détacher du personnel pour travailler au sein de l'équipe de coordination duGNLC afin de partager l'expérience locale et de participer à la gestion du réseau.

Les options énumérées ci-dessus ne peuvent épuiser toutes les possibilités de financement. Tous les acteurs intéressés par l'exploration d'un partenariat de financement avec le GNLC de l'UNESCO sont invités à contacter son équipe de coordination : learningcities@unesco.org. Les détails seront discutés sur une base individuelle.